



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
2 mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 2 mars 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon Gouvernement, je vous écris au sujet des actes d'hostilité militaires que les milices terroristes houthistes soutenues par l'Iran continuent de commettre contre le Royaume d'Arabie saoudite. Entre autres actes d'hostilité perpétrés contre des civils et des biens de caractère civil, ces milices ont lancé un missile balistique dont des débris, lorsque celui-ci a été intercepté et détruit, ont endommagé une habitation à Riyad le 27 février 2021. Hier encore, cinq civils ont été blessés par du shrapnel lors de la chute d'un projectile militaire qui avait été lancé par ces milices en direction de l'un des villages de la région de Jazan, à proximité de la frontière, et qui a également endommagé deux habitations, une épicerie et trois véhicules civils.

Bien que le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2564 \(2021\)](#) du 25 février 2021, ait fermement condamné les attaques houthistes qui se poursuivaient contre l'Arabie saoudite et appelé à la cessation immédiate des attaques sans conditions préalables, les milices houthistes s'obstinent à mépriser et à violer les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international humanitaire. Ce comportement est manifestement la réponse des milices houthistes aux appels du Conseil de sécurité et de la communauté internationale en faveur d'une solution politique à la crise au Yémen et montre une nouvelle fois que ce n'est que par le terrorisme que ces milices entendent atteindre leurs objectifs politiques étriqués. Nous réaffirmons que le Royaume d'Arabie saoudite se réserve pleinement le droit de protéger ses nationaux, ses territoires et les personnes qui y résident comme il s'y est engagé au regard du droit international.

En conséquence, nous demandons au Conseil de sécurité de continuer à assumer ses responsabilités et de faire en sorte que les milices houthistes soutenues par l'Iran cessent de menacer la paix et la sécurité internationales et répondent de leurs actes. Ces actes de terrorisme continuent de compromettre les efforts déployés par les Nations Unies pour parvenir à une solution politique globale au Yémen et sapent la crédibilité des résolutions du Conseil.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,  
(Signé) **Abdallah Y. Al-Mouallimi**

